



Anncny, le 29 octobre 2012

APPEL A PROJETS POUR LA RENOVATION
ENERGETIQUE DES BÂTIMENTS PUBLICS

11 PROJETS LAUREATS



Villy-Le-Bouveret



SIXT FER À CHEVAL



PAYS du
MONT-BLANC



Faverges
Haute Savoie



Etrembières



DOUSSARD

Source du Lac



Servoz
Vallée de Chamonix - Mont-Blanc



Saint-Laurent



MAIRIE
DE
LA VERNAZ



Cernex



VALLÉE DE CHAMONIX
MONT-BLANC

Contact presse :

Virginie LEFEVRE
Chargée de communication
Tél. 04 50 33 59 39
Mail : v.lefevre@syane.fr

www.syane.fr

COMMUNIQUE DE PRESSE

SYNTHESE

Ce lundi 29 octobre, Jean-Paul AMOUDRY, Président du SYANE – Syndicat des Energies et de l'Aménagement numérique de la Haute-Savoie - annonçait, en présence de nombreux élus et de la presse, les résultats de l'Appel à Projets lancé au printemps par le Syndicat. L'objectif ? Accompagner les communes dans la rénovation énergétique de leurs bâtiments publics. 11 dossiers ont été retenus. Particulièrement exemplaires et performants, ces projets ont été présentés successivement par les élus des communes concernées.

Ces projets représentent un investissement total de la part des communes de plus de 3,2 M€. Elles bénéficieront d'un soutien financier du SYANE, pour un montant global de subventions de 700 000 euros, ainsi que d'un accompagnement technique. Au total, la rénovation énergétique de ces 11 bâtiments permettra d'économiser chaque année plus de 1,5 millions de kWh et 440 tonnes de CO₂, soit des économies d'énergie de l'ordre de 63% en moyenne, voire de près de 80% pour certains projets.

Doté de la compétence Energie, le SYANE renforce, avec cet Appel à Projets, son plan d'actions Maîtrise de l'Energie lancé en 2006. Dans un contexte d'augmentation des coûts de l'énergie et conscient du rôle que les collectivités ont à jouer pour relever le défi énergétique, le SYANE affirme aujourd'hui son ambition d'aller plus loin dans ses actions. Au-delà de la réalisation d'études énergétiques, le SYANE souhaite encourager, par cet Appel à Projets, la réalisation d'opérations concrètes de rénovation énergétique du patrimoine communal, indispensables pour réduire les consommations et atteindre les objectifs fixés par les lois Grenelle et le Facteur 4^(*).

EN SAVOIR PLUS

11 projets lauréats

33 dossiers de rénovation énergétique de bâtiments publics ont été déposés en réponse à l'Appel à Projets du SYANE, lancé au printemps 2012. Réuni fin septembre, le jury a retenu **11 projets, particulièrement exemplaires par leur ambition et leur performance énergétique** :

- Doussard : rénovation du bâtiment communal accueillant La Poste et un logement
- Saint-Laurent : rénovation du Foyer d'animation communal
- Syndicat Mixte du Pays du Mont-Blanc : rénovation du centre sportif du Fayet
- Sixt-Fer-à-Cheval : rénovation de la Salle des Fêtes
- Faverges : rénovation du centre d'animation culturel La Soierie
- Etrembières : rénovation de la Mairie
- Villy-le-Bouveret : rénovation de la Mairie
- Cernex : rénovation de la Mairie
- Servoz : rénovation de l'Ecole
- La Vernaz : rénovation du logement Mairie
- Communauté de Communes de la Vallée de Chamonix : rénovation de la Médiathèque

L'Appel à Projets, un levier financier et technique pour la réalisation d'opérations concrètes de rénovation énergétique

Ces projets représentent un investissement total de la part des communes de plus de 3,2 M€. Elles bénéficieront d'un **soutien financier du SYANE, pour un montant global de subventions de 700 000 euros**. La participation financière du Syndicat varie de 18 000 à 100 000 euros. Elle est calculée en fonction de l'ampleur des travaux de rénovation énergétique et du classement financier de la commune. Ce soutien financier permet d'améliorer la rentabilité de ce type d'opérations, dont les temps de retour sur investissement freinent parfois les ambitions des communes.

Le SYANE **accompagnera également techniquement les communes**. Un chargé de mission **Energie dédié** assurera le suivi, puis le bilan, de ces opérations.

54 % d'économies d'énergie en moyenne

Les travaux de rénovation énergétique portent principalement sur l'isolation des bâtiments (murs, toitures, planchers, combles,...), le remplacement des systèmes de ventilation par des systèmes double flux, le remplacement des systèmes de chauffage par des appareils performants (chaudière à condensation ou haut rendement, plancher chauffant,...) et la mise en place d'un éclairage plus économe. Les choix de rénovation suivent la démarche Negawatt qui privilégie les actions de rénovation avant le recours aux énergies renouvelables.

Au total, la rénovation énergétique de ces 11 bâtiments permettra d'**économiser chaque année plus de 1,5 millions de kWh et 440 tonnes de CO₂**, soit des économies d'énergie de l'ordre de 54% en moyenne.

Le SYANE préconise d'accompagner ces travaux de rénovation par une **campagne de maîtrise des consommations énergétiques auprès des usagers** des bâtiments communaux (sensibilisation aux gestes "économes" du quotidien, gestion des temps d'éclairage, choix de matériels performants, etc.).

La Maîtrise de l'Energie, une action du SYANE depuis 2006

Cet Appel à Projets vient **renforcer la politique active de Maîtrise de l'Energie** que le SYANE, doté de la compétence Energie, mène depuis 2006 auprès des collectivités, avec le soutien financier de l'ADEME et de la Région Rhône-Alpes.

En 6 ans, le Syndicat a réalisé **près de 90 diagnostics et audits énergétiques** à la demande des communes, dont l'audit de l'ensemble du patrimoine bâti du Conseil général (244 bâtiments). Outils d'aide à la décision, ces études permettent d'identifier les principales améliorations à mettre en œuvre afin de réduire les consommations énergétiques des bâtiments communaux.

Ces études ont permis au SYANE d'acquérir l'expérience indispensable pour engager aujourd'hui des actions concrètes de rénovation, soutenues par le Syndicat à travers l'Appel à Projets.

Parallèlement à ses actions de Maîtrise de l'Energie sur les bâtiments communaux, le SYANE agit également sur l'Eclairage Public, en réalisant des diagnostics énergétiques sur les installations communales. Il lance aujourd'hui le programme EPURE pour accompagner les communes vers un éclairage raisonné et responsable. Les objectifs ? Réduire les consommations énergétiques de l'éclairage public, tout en optimisant sa qualité et sa performance et en limitant son impact sur l'environnement.

Chiffres clés :

Appel à Projets

11 projets
700 000 euros de subventions pour 3,2M€ d'investissement des communes
54% d'économies d'énergie
1,5 millions kWh et 440 tonnes de CO₂ économisés chaque année

Action Maîtrise de l'Energie du SYANE

90 études énergétiques réalisées en 6 ans

(*) **Lois Grenelle** : Promulguée le 12 juillet 2010, la loi portant engagement national pour l'environnement, dite "Grenelle 2", confirme les objectifs pris par la loi Grenelle 1 et décline plus précisément, secteur par secteur, les actions qui permettront de les atteindre d'ici 2020 : réduire de 38% les consommations d'énergie, réduire de 75% les émissions de gaz à effet de serre (Facteur 4), 23% d'énergies renouvelables.

(*) **Facteur 4** : désigne l'objectif qui consiste à diviser par 4, d'ici 2050, les émissions de gaz à effet de serre d'un pays ou d'un continent. Plus particulièrement, en France, le Facteur 4 désigne l'engagement pris en 2003 devant la communauté internationale par le chef de l'État et le Premier ministre de « diviser par un facteur 4 les émissions nationales de gaz à effet de serre du niveau de 1990 d'ici 2050 ». Cet objectif a été validé par le "Grenelle de l'environnement" en 2007.



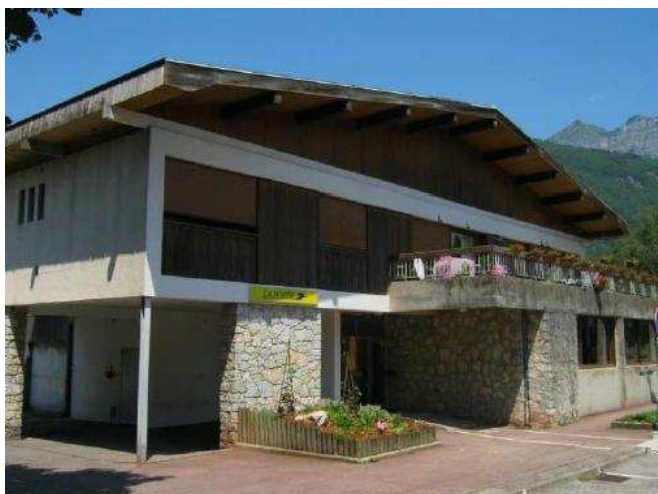
PRESENTATION DU SYANE

Le Syndicat des Energies et de l'Aménagement numérique de la Haute-Savoie est un syndicat mixte qui regroupe les communes de la Haute-Savoie et le Département. Le SYANE est doté de **5 compétences** :

- **Electricité** : le SYANE veille à la bonne organisation, à la cohérence et à la qualité du service public de distribution de l'électricité sur toute la Haute-Savoie, en concertation avec les entreprises locales de distribution (ELD) pour les 55 communes dont le réseau est exploité en régie ou en SEM d'électricité. Pour les 239 communes sous concession départementale ERDF, le SYANE assure, en tant qu'autorité organisatrice et concédante, le contrôle de la concession et réalise, sous sa maîtrise d'ouvrage, des travaux sur leurs réseaux d'électricité.
- **Energie** : le SYANE accompagne les collectivités dans leurs actions de maîtrise de l'énergie et de développement des énergies renouvelables (audits et diagnostics énergétiques, études de faisabilité pour des installations basées sur les énergies renouvelables, électrifications de sites isolés...)
- **Communications électroniques** : le SYANE s'engage dans l'aménagement numérique de la Haute-Savoie à travers la réalisation du réseau d'initiative publique très haut débit en fibre optique. Il est porteur du SDTAN (Schéma Directeur Territorial d'Aménagement Numérique) de la Haute-Savoie.
- **Gaz** : autorité organisatrice et concédante des 112 communes qui ont choisi de lui transférer la compétence, le SYANE exerce le contrôle de la concession pour les 47 communes desservies en gaz. Il agit également pour le développement du gaz en réalisant des études de faisabilité pour de nouvelles dessertes ou des extensions, et en menant les procédures de délégations de service public.
- **Eclairage public** : le SYANE réalise, pour les 223 communes lui ayant délégué la compétence, des installations d'éclairage public, des mises en valeur, par la lumière, de sites et de monuments, et des diagnostics techniques et énergétiques. Il lance le programme EPURE pour accompagner les communes vers un Eclairage Responsable (charte, plan d'actions).

Description du bâtiment à rénover :

- Usage du bâtiment :
- Surface : 325 m²



Travaux de rénovation énergétique :

Isolation : isolation intérieure des murs, isolation des combles et du plancher bas et remplacement des menuiseries.

Ventilation : installation d'un système de ventilation double flux.

Chauffage : remplacement du système de chauffage par une chaudière haut rendement.

77% d'économies d'énergie

Ces travaux de rénovation énergétique permettront d'économiser, chaque année, 87 000 kWh et 25 tonnes de CO₂.

Consommation énergétique annuelle avant rénovation	113 000 kWh/an
Consommation énergétique annuelle après rénovation	26 000 kWh/an ↘ -77%

Montant des investissements de rénovation énergétique	151 700 euros
Montant de la subvention du SYANE	62 850 euros



Description du bâtiment à rénover :

- Usage du bâtiment : associatif
- Bâtiment construit en 1983
- Surface : 430 m²



Travaux de rénovation énergétique :

Isolation : isolation extérieure des murs, isolation de la toiture et du plancher bas et remplacement des menuiseries (qualité BBC rénovation).


Ventilation : installation d'un système de ventilation double flux.

Chauffage : mise en place d'un plancher chauffant.

Eclairage : remplacement des luminaires existants par un éclairage plus économe.

71% d'économies d'énergie

Ces travaux de rénovation énergétique permettront d'économiser, chaque année, 61 500 kWh et 27 tonnes de CO₂.

Consommation énergétique annuelle avant rénovation	86 000 kWh/an
Consommation énergétique annuelle après rénovation	24 500 kWh/an  -71%

Montant des investissements de rénovation énergétique	196 304 euros
Montant de la subvention du SYANE	78 522 euros

Description du bâtiment à rénover :

- Usage du bâtiment : activités sportives (piscine, gymnase)
- Bâtiment construit dans les années 60, extension en 1995
- Surface : 3045 m²

Ce projet de rénovation s'inscrit dans le cadre du PIT EMB et la démarche du Schéma de Développement Durable élaboré par l'Espace Mont-Blanc dont la finalité est de protéger et de valoriser le territoire du Mont-Blanc. Ce programme, porté par la France, l'Italie et la Suisse, a été validé par le comité de suivi du programme France-Italie ALCOTRA 2007-2013 dans le cadre de la politique européenne de soutien à la coopération transfrontalière.



Travaux de rénovation énergétique :

Isolation : isolation des murs par l'extérieur, du plancher bas, de la toiture, remplacement des menuiseries (Ubbc rénovation).


Ventilation : installation d'une centrale de traitement d'air double flux.

Chauffage : rénovation complète de la chaufferie et mise en place de chaudières à condensation et haut rendement.

Eclairage : remplacement des luminaires existants par un éclairage plus économe.

53% d'économies d'énergie

Ces travaux de rénovation énergétique permettront d'économiser, chaque année, 697 700 kWh et 219 tonnes de CO₂.

Consommation énergétique annuelle avant rénovation	1 318 000 kWh/an
Consommation énergétique annuelle après rénovation	624 300 kWh/an  -53%

Montant des investissements de rénovation énergétique	1 196 070 euros
Montant de la subvention du SYANE	100 000 euros

Description du bâtiment à rénover :

- Usage du bâtiment : Salle des fêtes
- Bâtiment construit dans les années 50
- Surface : 529 m²



Travaux de rénovation énergétique :

Isolation : isolation des murs par l'intérieur, de la toiture, du plancher bas, remplacement des menuiseries (qualité UBBC rénovation).

Ventilation : installation d'un système de ventilation double flux.

Chauffage : installation d'un plancher chauffant associé à une pompe à chaleur géothermique.

Eclairage : remplacement des luminaires existants par un éclairage plus économe.

62% d'économies d'énergie

Ces travaux de rénovation énergétique permettront d'économiser, chaque année, 52 178 kWh et 18 tonnes de CO₂.

Consommation énergétique annuelle avant rénovation	83 300 kWh/an
Consommation énergétique annuelle après rénovation	31 122 kWh/an ↘ -62%

Montant des investissements de rénovation énergétique	574 175 euros
Montant de la subvention du SYANE	100 000 euros

Description du bâtiment à rénover :

- Usage du bâtiment : activités culturelles et sociales
- Bâtiment construit en 1935
- Surface : 1349 m²



Travaux de rénovation énergétique :

Isolation : isolation des murs par l'intérieur, de la toiture du plancher bas et remplacement des menuiseries.

Ventilation : installation d'un système de ventilation double flux.

Chauffage : calorifugeage du réseau de distribution et mise en place de robinets thermostatiques.

69% d'économies d'énergie

Ces travaux de rénovation énergétique permettront d'économiser, chaque année, 167 220 kWh et 44,5 tonnes de CO₂.

Consommation énergétique annuelle avant rénovation	242 349 kWh/an
Consommation énergétique annuelle après rénovation	75 129 kWh/an ↘ -69%

Montant des investissements de rénovation énergétique	390 000 euros
Montant de la subvention du SYANE	100 000 euros

Rénovation énergétique de la Mairie d'Etrembières



Description du bâtiment à rénover :

- Usage du bâtiment : Mairie
- Bâtiment construit en 1980
- Surface : 420 m²



Travaux de rénovation énergétique :

Isolation : isolation des murs et de la toiture par l'extérieur, remplacement des menuiseries (qualité UBBC rénovation).

Ventilation : installation d'un système de ventilation simple flux hygroréglable.

Eclairage : remplacement des luminaires existants par un éclairage plus économe.

71% d'économies d'énergie

Ces travaux de rénovation énergétique permettront d'économiser, chaque année, 22 720 kWh et 2 tonnes de CO₂.

Consommation énergétique annuelle avant rénovation	32 000 kWh/an
Consommation énergétique annuelle après rénovation	9 280 kWh/an ↘ -71%

Montant des investissements de rénovation énergétique	165 350 euros
Montant de la subvention du SYANE	49 605 euros



Description du bâtiment à rénover :

- Usage du bâtiment : Mairie
- Bâtiment construit en 1900 et rénové en 1995
- Surface : 196 m²



Travaux de rénovation énergétique :

Isolation : isolation intérieure des murs, isolation des combles.

Ventilation : installation d'un système de ventilation double flux.

Chauffage : remplacement du système de chauffage par une chaudière à condensation.

Eclairage : remplacement des luminaires existants par un éclairage plus économe.

59% d'économies d'énergie

Ces travaux de rénovation énergétique permettront d'économiser, chaque année, 31 400 kWh et 10 tonnes de CO₂.

Consommation énergétique annuelle avant rénovation	53 400 kWh/an
Consommation énergétique annuelle après rénovation	22 000 kWh/an ↘ -59%

Montant des investissements de rénovation énergétique	62 000 euros
Montant de la subvention du SYANE	24 097 euros



Description du bâtiment à rénover :

- Usage du bâtiment : Mairie
- Surface : 180 m²



Travaux de rénovation énergétique :

Isolation : isolation des murs par l'intérieur et d'une partie de la dalle, remplacement des menuiseries.

Ventilation : installation d'un système de ventilation simple flux hygroréglable.

Chauffage : mise en place d'une pompe à chaleur géothermique.

Eclairage : remplacement des luminaires existants par un éclairage plus économe.

74% d'économies d'énergie

Ces travaux de rénovation énergétique permettront d'économiser, chaque année, 25 923 kWh et 8 tonnes de CO₂.

Consommation énergétique annuelle avant rénovation	34 890 kWh/an
Consommation énergétique annuelle après rénovation	4 967 kWh/an -74%

Montant des investissements de rénovation énergétique	101 420 euros
Montant de la subvention du SYANE	17 768 euros



Description du bâtiment à rénover :

- Usage du bâtiment : enseignement primaire
- Bâtiment construit dans les années 50, rénové partiellement en 2004
- Surface : 790 m²

Ce projet de rénovation s'inscrit dans le cadre du Plan Climat Energie Territorial de la Vallée de Chamonix-Mont-Blanc.



Travaux de rénovation énergétique :

Isolation : isolation des murs par l'intérieur, des combles (partie ancienne du bâtiment) et remplacement des menuiseries.


Ventilation : installation d'un système de ventilation simple flux hygroréglable.

Chauffage : calorifugeage et extension du réseau de distribution.

Eclairage : remplacement des luminaires existants par un éclairage plus économe.

52% d'économies d'énergie

Ces travaux de rénovation énergétique permettront d'économiser, chaque année, 73 000 kWh et 16 tonnes de CO₂.

Consommation énergétique annuelle avant rénovation	140 000 kWh/an
Consommation énergétique annuelle après rénovation	67 000 kWh/an  -52%

Montant des investissements de rénovation énergétique	149 930 euros
Montant de la subvention du SYANE	71 370 euros

Rénovation énergétique du bâtiment accueillant la Mairie et un logement communal à La Vernaz

Description du bâtiment à rénover :

- Usage du bâtiment : Mairie et logement
- Bâtiment construit à la fin des années 40
- Surface : 101 m²




Travaux de rénovation énergétique :

Isolation : isolation des murs par l'intérieur, isolation des combles et remplacement des menuiseries.

Ventilation : installation d'un système de ventilation simple flux hygroréglable.

62% d'économies d'énergie

Ces travaux de rénovation énergétique permettront d'économiser, chaque année, 37 067 kWh et 12 tonnes de CO₂.

Consommation énergétique annuelle avant rénovation	59 423 kWh/an
Consommation énergétique annuelle après rénovation	22 356 kWh/an  -62%

Montant des investissements de rénovation énergétique	40 258 euros
Montant de la subvention du SYANE	20 129 euros



Description du bâtiment à rénover :

- Usage du bâtiment : médiathèque
- Bâtiment construit en 1973
- Surface : 1 526 m²

Ce projet de rénovation s'inscrit dans le cadre du Plan Climat Energie Territorial de la Vallée de Chamonix-Mont-Blanc.



Travaux de rénovation énergétique :

Isolation : isolation des murs par l'intérieur, reprise de l'étanchéité de la toiture, remplacement des menuiseries.

Ventilation : installation d'un système de ventilation simple flux hygro-régulable.

Chauffage : mise en place d'un réseau bitube.

Eclairage : remplacement des luminaires existants par un éclairage plus économe.

42% d'économies d'énergie

Ces travaux de rénovation énergétique permettront d'économiser, chaque année, 298 000 kWh et 61 tonnes de CO₂.

Consommation énergétique annuelle avant rénovation	695 000 kWh/an
Consommation énergétique annuelle après rénovation	397 000 kWh/an -42%

Montant des investissements de rénovation énergétique	236 840 euros
Montant de la subvention du SYANE	71 052 euros